

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monite
belge

***16046704***

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE 24 MARS 2016

Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/04/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0412.524.766

Dénomination

(en entier) : **CAMUT**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : rue Albert 1er 165 à 7134 Binche (Leval-Trahegnies)

Objet de l'acte : Démission et nomination – Réunion du Conseil d'Administration

L'assemblée générale extraordinaire du vingt-cinq février deux mille seize a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

1/ Démission – Nomination d'un administrateur

L'assemblée a décidé d'acter la démission de Monsieur CAMUT Philippe, précité, à compter de ce jour, de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué et de lui donner entière et définitive décharge pour sa gestion passée.

Elle a décidé de nommer en remplacement à compter du vingt-cinq février deux mille seize et pour une durée de six ans, Monsieur CAMUT Pierre, qui a déclaré accepter la fonction d'administrateur.

Son mandat est gratuit ou rémunéré suivant décision de l'assemblée générale.

2/ Nomination d'un administrateur supplémentaire

L'assemblée a décidé de nommer en qualité d'administrateur de la société anonyme « CAMUT » la Société en Commandite par Actions « PJP HOLDING », ayant son siège social à 7134 BINCHE (LEVAL-TRAHEGNIES, rue Albert 1er 165, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0642.769.708, et non assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée.

Les soussignés étant actionnaires de la Société en Commandite par Actions « PJP HOLDING », ils ont désigné comme représentant permanent de ladite société Monsieur CAMUT Philippe.

Son mandat est gratuit ou rémunéré suivant décision de l'assemblée générale.

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du vingt-cinq février deux mille seize a décidé à l'unanimité :

- Nomination en qualité d'administrateur-délégué et de président du Conseil d'administration, avec les pouvoirs prévus aux articles 18 et 19 des statuts, Monsieur CAMUT Pierre qui a déclaré accepter cette fonction.

Pour extrait analytique conforme